

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 89 (1992)
Heft: 6

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTES RENDUS

Rapport de la commission de vérification des comptes de la SAR pour l'exercice 1991

Conformément au mandat que nous a confié l'assemblée générale, nous avons procédé le 15 février 1992, au domicile du caissier, à la vérification des comptes 1991 de la Société romande d'apiculture.

Nous avons tout d'abord vérifié l'exactitude de la correction des comptes 1990 conformément à la décision de l'assemblée générale du 16 mars 1991. Après correction, le Fonds de propagande se monte, au début de l'année 1991, à 61 239.44 francs, tandis que le résultat de l'exercice 1990 se solde par un déficit de 4810 fr. 10 au lieu d'un bénéfice de 6397 fr. 10, réalisé avant la modification décidée par l'assemblée générale. Le compte capital-fonds propres de la société est dès lors ramené de 13 710 fr. 50 à 8900 fr. 40.

Le contrôle que nous avons effectué nous a permis de constater que les comptes sont tenus avec soin et exactitude. Les soldes du CCP et bancaires ainsi que l'état des titres sont attestés par les justificatifs d'usage.

La commission est d'avis que les intérêts du Fonds Bertrand ne devraient pas être comptabilisés dans les recettes générales de la société, mais servir à alimenter ce fonds.

L'exercice boucle avec un déficit de 3098 fr. 80; la commission appuie la proposition du comité consistant à déduire cette somme du compte capital-fonds propres, dont le solde sera alors de 5801 fr. 60.

La commission de vérification invite les délégués à approuver les comptes tels que présentés et à donner décharge aux organes responsables. Elles tient tout parti-

culièrement à remercier le caissier pour son inlassable dévouement à la cause apicole.

Romont, le 15 février 1992.

Pour la section de l'Abeille fribourgeoise: *M. Monney*

Pour la section de l'Ajoie: *R. Faivre*

Pour la section des Alpes: *C. Forel*

Société romande d'apiculture

Assemblée des délégués du 21 mars 1992

Samedi 21 mars 1992, à 9 h 45, Yverdon, Restaurant du Buffet CFF, 1^{er} étage.

Ordre du jour

1. Ouverture et contrôle des pouvoirs.
2. Désignation des scrutateurs.
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 16 mars 1991 (voir journal de juin 1991 pages 217 à 220).
4. Adoption des rapports parus dans le journal:
 - 4.1. Rapport du président
 - 4.2. Rapport du contrôle du miel
 - 4.3. Rapport de la vulgarisation et de l'élevage
 - 4.4. Rapport concernant les assurances
 - 4.5. Rapport de la bibliothèque
 - 4.6. Rapport des pesées et stations d'observation.
5. Propositions de modifications des statuts, art. 13 et 19 (discussions et approbation).
6. Publication du JSA art. 9 (12.11, dix publications), discussion et décision.

NOUVEAUTÉS 92



Une nouvelle boîte à miel qui va plaire... car elle est attrayante

- elle est conique et emboîtable
- sa matière plastique est reconnue
- son emballage prend un minimum de place
- son couvercle est pratique
- sa fermeture est brevetée
- elle est lavable et recyclable

Cette nouvelle boîte a tout pour plaire!

Elle est livrable en emballages de 20/50/100 pièces

★ **PLASTIGOLD** ★ la boîte jaune et brune (avec inscriptions « Miel suisse » dans les trois langues)

1 kg : Fr. 0.95	1/2 kg : Fr. 0.80
par 50 p. : 0.92	100 p. : 0.75
par 100 p. : 0.90	200 p. : 0.73
par 200 p. : 0.88	500 p. : 0.70
par 500 p. : 0.85	

★ **NEUTRAPLAST** ★ la boîte blanche et neutre (vous collez votre propre étiquette autocollante)

Prix: 5 cts de moins que la PLASTIGOLD



La ruche à 7 cadres DB

L'idéal pour...

- la formation de nucléi
- loger un essaim moyen, votre future colonie
- une récolte précoce avec un nucléus
- l'hivernage réussi d'une petite colonie

C'est la « petite pastorale » !

Prix: Fr. 435.- (avec 1 partition, couvre-cadres, châssis-nourrisseur, plateau « VA »)

- hausse pastorale livrable à part.



Fabrique de ruches et fournitures générales pour l'apiculture

ITHNER & CIE – CH 1870 MONTHEY

route du Chili 29

Tél. 025/71 21 54
Fax 025/71 93 55
CCP 19 - 729 - 1

Fabrik für Bienenzuchtgeräte
Fabbrica di arnie e tutto il materiale per l'apicoltura

7. Nomination d'un membre du jury, pour le concours des ruchers, et d'un suppléant.
8. Finances:
 - 8.1. Comptes 1991
 - 8.2. Rapport de la commission de vérification
 - 8.3. Budget 1992
 - 8.4. Fixation de la cotisation 1993
 - 8.5. Désignation des sections vérificatrices des comptes 1992 (Ajoie, Alpes et Avenches).
9. Concours des ruchers 1991 (remise de la médaille de vermeil). Concours 1992.
10. Renouvellement des mandats de MM. Jean-Paul Cochard, Robert Fauchère et Albert Thiévent.
 - 10.1. Réélection du président
11. Nomination d'un membre au CC en remplacement de M. Boo, démissionnaire.
12. Parole aux invités.
13. Vœux des fédérations.
14. Divers.

1. Ouverture et contrôle des pouvoirs

La 116^e assemblée des délégués est ouverte à 9 h 45 par le président Paul Girod. Les 7 fédérations sont représentées.

L'assemblée se compose de 118 participants, dont le président d'honneur, 11 membres d'honneur, 97 délégués et du comité central au complet.

Le président se plaît à relever la présence de notre président d'honneur, M. Robert Bovey; de plusieurs membres d'honneur, des invités: MM. Hans Jutzi et Walter Spiess, et il salue tout particulièrement MM. Louis Gay, de Genève, Marcel Ankli, du Jura, qui ont respectivement 95 et 93 ans.

Sont excusés: M. Peter Flury; M. Marcel Mouche; M. le Dr Charles Maquelin, collaborateur de la section apicole du Liebfeld; M. Hans Schneider; M. Georges Chassot; M. Jean Chammartin; M. Otto Schmit.

Il est rappelé que:

- a) ont le droit de vote les délégués, les membres d'honneur, les membres du

comité central. Ces derniers n'ont pas le droit de vote en ce qui concerne la gestion de la société;

- b) les droits de représentation des fédérations s'établissent comme suit pour cette assemblée:

Fédérations:

Vaudoise:	38 délégués
Valaisanne:	17 délégués
Fribourgeoise:	14 délégués
Neuchâteloise:	13 délégués
Jurassienne:	7 délégués
Genevoise:	3 délégués
Jura bernois:	5 délégués
soit 97 délégués, plus 11 membres d'honneur, les 9 membres du comité complet, au total 117 personnes.	

2. Désignation des scrutateurs

Sont désignés: MM. Georges Fragnière, Michel Collarod et Antoine Magnenat.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 16 mars 1991

Ce document ayant paru dans le journal de juin 1991, aux pages 217 à 220, il est directement mis en discussion. La parole n'est pas demandée et il est accepté à main levée sans opposition.

4. Rapports parus dans le journal

Rapport du président: pages 59 à 61 du journal de mars 1992. Rapport du contrôle du miel: page 69 du journal de mars 1992.

M. Baillat, «Franches-Montagnes», demande ce qui a été fait en tant que réclame; il estime que la définition de *miel suisse* ne donne pas satisfaction et qu'il serait indiqué d'avoir des labels régionaux dans le but de présenter des spécialités dans l'optique de l'Europe unie.

Réponse: différentes variantes sont à l'étude: entre autres maintenir «miel

suisse» mais possibilité d'ajouter une référence locale.

Rapport de la vulgarisation et de l'élevage: pages 70 et 71 du journal de mars 1992.

Rapport des assurances: page 74 du journal de mars 1992.

Rapport de la bibliothèque: page 74 du journal de mars 1992.

Rapports des stations de pesées et observation parus chaque mois durant l'été.

Tous ces rapports ont paru dans le journal. La parole n'est plus demandée et ils sont acceptés.

5. Propositions de modifications des statuts, art. 13 et 19

La Fédération fribourgeoise a soumis une demande de modification de ces articles demandant une diminution des délégués dans le but de réduire les frais. La proposition et la représentation des sections est d'un délégué par section de moins de 100 membres, deux délégués pour 101 à 200 membres et trois délégués pour plus de 201 membres. Le comité propose un délégué pour les sections de moins de 200 membres et deux pour les autres. La Fédération du Valais propose un mode selon un système proportionnel de 15‰, voire 10‰.

M. Pidoux demande le report de la décision d'une année, sachant que la dernière proposition n'a pas été publiée. M. Bovy recommande le statu quo.

Différentes opinions sont émises et, vu que la modification a été prévue à l'ordre du jour, une décision peut être prise.

Par la suite, les propositions de la Fédération fribourgeoise et celle du comité sont retirées au profit de la proposition valaisanne.

Il est rappelé que toute modification de statut doit obtenir, selon l'article 48, les trois quarts des voix des membres présents.

Au vote la proposition valaisanne obtient 70 voix et le statu quo 32 voix (15 abstentions). La modification n'aura pas lieu.

6. Publication du JSA art. 9 (12.11, dix publications)

Proposition du comité dans le but de réduire les frais: ne faire paraître à l'avenir que dix numéros de notre journal.

M. Claude Emery rejoint ce point de vue mais souhaite que les numéros de novembre et décembre paraissent au début de novembre ceci afin de permettre la publication des convocations de fin d'année.

Au vote, cette proposition est acceptée sans avis contraire.

7. Nomination d'un membre du jury pour le concours des ruchers

Après huit ans de fonction, M. Frédy Zuber demande à être remplacé et son suppléant, M. Paul Borgeaud, atteint par la limite d'âge, doit être également remplacé.

Ces personnes sont chaleureusement remerciées.

Le comité souhaite que les nouveaux candidats soient moniteurs ou conseillers et aient obtenu, lors d'un concours de ruchers la médaille d'or voire de vermeil.

Une seule candidature est présentée par la Fédération du Jura bernois, soit celle de M. William Schneeberger. Ce dernier est nommé à l'unanimité. En ce qui concerne le suppléant, aucune proposition n'est présentée et le poste reste vacant.

8. Finances

8.1. Comptes 1991

L'administrateur-caissier, M. Joseph Girard, nous commente les comptes d'exploitation 1991 qui sont bouclés par un déficit de 1419 fr. 15 avant attribution aux différents fonds, et de 3098 fr. 80 après ces attributions (voir documents ad hoc du journal de mars 1992, pages 63 à 66).

8.2. Rapports de la commission de vérification

Le rapport de gestion a paru dans le journal de mars 1992, page 67, alors que

le rapport des comptes n'a pas figuré dans ce bulletin suite à un malentendu.

M. Monney suggère un certain nombre de mesures dans le but de diminuer les frais, par exemple en limitant le nombre de séances de comités et les bons de repas aux invités et aux membres du comité.

Ces différents points suggérés permettraient, selon la commission de gestion, une économie de l'ordre de 7000 francs.

M. Blailé relève qu'il n'est pas possible de limiter le nombre de comités, cela d'autant plus que l'on va au-devant de l'Apimondia.

Au vote, ces comptes sont acceptés, de même que les rapports de la commission.

8.3. Budget 1991

Le budget a paru dans le journal de mars 1992.

M. Laperousat demande ce qu'il est advenu de la participation à Apimondia. M. Cochard, président provisoire du comité d'organisation, donne les explications suivantes:

La Suisse alémanique a versé la somme de 40 000 francs, soit 75 %; la Suisse italienne a versé la somme de 1200 francs, soit 3 %; la Suisse romande versera la somme de 8800 francs, soit 22 %, somme qui sera prélevée sur le compte Aide à l'apiculture, selon décision antérieure.

8.4. Cotisation 1993

Le comité propose une augmentation de 5 francs.

M. Paréaz appuie la proposition du comité et reconnaît que cela devient une obligation au vu du coût de la vie et des tâches demandées au comité.

Au vote, le budget et l'augmentation de la cotisation sont acceptés avec deux avis contraires.

8.5. Désignation des sections vérificatrices des comptes 1992

Sont nommées: Ajoie + Clos-du-Doubs, Les Alpes, Avenches.

9. Concours des ruchers 1991

En 1991 le concours s'est déroulé dans la onzième circonscription, formée par les sections d'Entremont, Martigny, Saint-Maurice et Monthey.

Le jury a remis: en première catégorie, 7 médailles d'or, 2 médailles d'argent; en deuxième catégorie, 4 médailles d'or.

M. Jacques Schroeter, accompagné de Madame, sont récompensés par l'attribution de la médaille de vermeil offerte par la Fédération de la Société d'agriculture de la Suisse romande, avec 146 points sur 150.

M. Schroeter se dit heureux et adresse tous ses remerciements aux responsables du concours.

En 1992 le concours se déroulera dans la cinquième circonscription, formée par les sections de La Béroche, Côte-Neuchâtoise, Val-de-Ruz, Val-de-Travers, La Chaux-de-Fonds et environs.

En 1993 le concours se déroulera dans la troisième circonscription, formée par les sections de la Vallée de Joux, Orbe et Gros-de-Vaud.

10. Renouvellement des mandats

MM. Jean-Paul Cochard, Albert Thiévent et Robert Fauchère acceptent un nouveau mandat et sont confirmés par des applaudissements.

10.1. Réélection du président

Le vice-président propose de reconduire M. Paul Girod dans un nouveau mandat. Il est réélu par acclamation.

11. Nomination d'un membre au CC en remplacement de M. Boo, démissionnaire

La Fédération vaudoise présente l'excellente candidature de M. Fernand Bovy.

Il n'y a pas d'autre proposition et M. Bovy est élu à l'unanimité. M. Bovy se dit honoré de cette nomination et mettra tout son savoir au profit de la SAR.

12. La parole aux invités

M. Hans Jutzi nous apporte les salutations du Liebefeld et nous informe des travaux faits actuellement pour combattre le varroa; il encourage les apiculteurs à la persévérance et souhaite de bonnes années apicoles.

M. Walter Spiess, de la part de la Fédération suisse alémanique, apporte également les salutations et nous félicite de participer à Apimondia. Il se réjouit des bonnes relations entretenues entre les fédérations.

M. Jean-Paul Cochard, président de la FSSA, nous informe entre autres que le nouveau Règlement suisse du contrôle du miel est sur pied et sera prochainement soumis à consultation. Il nous informe des dispositions fédérales en ce qui concerne les surfaces agricoles mises en jachère ou surface de compensation.

En ce qui concerne le Congrès Apimondia, les dates définitives sont celles du 12 au 20 août 1995. Ce congrès est attribué à l'ensemble de la Suisse et se tiendra à Lausanne.

14. Propositions individuelles, du comité et divers

Le président porte à notre connaissance qu'il reste à disposition une cassette faite par le Liebefeld traitant de la lutte intégrée.

La question du choix d'Yverdon comme nouveau lieu pour tenir notre assemblée est posée; les délégués sont entièrement satisfaits de ce choix.

La parole n'est plus demandée et l'assemblée est levée.

C. Boo

Procès-verbal du cours de perfectionnement des moniteurs d'élevage de la SAR

**Grange-Verney-sur-Moudon,
le samedi 4 avril 1992**

Le cours est ouvert par le président Fernand Métrailler à 9 h 30. Il souhaite la bienvenue à tous les participants et salue particulièrement M. Charles Maquelin, chef technique, M. Paul Girod, président de la SAR, M. Hans Jutzi, de l'OFAG, M. Robert Bovet, président d'honneur de la SAR, M. Fernand Bovy, membre du comité SAR, M. Jean-Marie Formaz, inspecteur cantonal valaisan, ainsi que les conférenciers du jour, MM. Philippe Mottier et Jean-Marie Fragnière.

Excusé: M. Hans Schneider. M. Pierre-André Bonzon est présent dès 13 h 30.

Absent et non excusé: M. Charles Noirjean, moniteur.

À VENDRE

Je suis acheteur d'une

**balance
à ruches**

**André Rouvinez, Grimentz,
tél. 027/65 15 81.**

**Reines
carnioliennes**

issues de souches sélectionnées,
fécondées en station. Au prix du jour.

**Boris Bachofen
3225 Müntschemier
Tél. 032/83 13 06, le soir.**

Le président présente le programme de la journée et remercie l'Ecole d'agriculture de Grange-Verney pour son accueil traditionnel. La parole est donnée à M. Maquelin.

1. Résultat des mesures morphologiques

Une quantité d'échantillons au-dessus de la moyenne (459 contre 348 en 1990) sont parvenus au Liebefeld pour mesurage. Les résultats sont bons.

42 % ont obtenu 10 points contre 36 % en 1990; 28 % ont obtenu 9 points; 18 % ont obtenu 8 points.

En raison de l'important travail occasionné pour ces mesures (env. 1 h de travail par échantillon), éviter des pertes de temps, donc d'argent, est devenu aujourd'hui un impératif.

M. Maquelin rappelle quelques points essentiels, soit en résumé:

1. N'envoyer que des échantillons de provenance sûre et prélevés avec soin.

2. Conditionner ces échantillons correctement: emballage, candi, etc.

3. Remplir avec exactitude les feuilles d'accompagnement.

Rappel et commentaires également sur la façon de compléter le rapport de fin d'année (RS). A éviter principalement les annotations incomplètes ou fantaisistes concernant la production de miel de chaque colonie.

2. Exposé de M. Jean-Marie Fragnière sur l'abeille Buckfast

Bien que ne possédant pas dans son rucher l'abeille Buckfast, M. Fragnière est très bien documenté sur cette race d'abeilles. Il présente un compte rendu d'une conférence donnée récemment par le Frère Adam, père de la Buckfast. Présentation également d'un film réalisé par une Télévision française sur les abeilles et la Buckfast en particulier.

Plusieurs moniteurs s'expriment à ce sujet et, malgré tout le bien que l'on dit de cette abeille, il est important de ne pas succomber au chant des sirènes et de ne

pas chercher ailleurs ce que nous avons déjà chez nous.

3. Exposé de M. Philippe Mottier sur la pollinisation

Avec compétence et enthousiasme, M. Mottier présente son exposé sur la pollinisation. A l'aide de diapositives, il explique à un auditoire attentif et intéressé le merveilleux mécanisme de la pollinisation des arbres fruitiers. Il soulève particulièrement le rôle très important des abeilles dans ce processus.

4. Stations de fécondation

Equiperment des stations de fécondation en 1992, dates d'ouverture, traitements sanitaires, renseignements, divers.

Bonatchiesse. – Lignée: S 91. Provenance: Hans Schneider. La date d'ouverture de la station sera publiée dans le journal. Le traitement varroa avec un produit autorisé est exigé. Personne à contacter: M. Georges Dumoulin, Lourtier.

Tovassière. – Lignée: O1P. Provenance: Rémy Froidevaux. La date d'ouverture de la station sera publiée dans le journal. Le traitement varroa avec un produit autorisé est exigé. Personne à contacter: M. Edmond Berthoud, Troistorrents.

Vermeilley. – Lignée: B20 F1. Provenance: Hubert Matille. Date d'ouverture: 6 juin. Aucun traitement demandé. Personne à contacter: M. Fernand Bovy.

Jaman. – Lignée: B20 × 4. Provenance: Henri Gilloz. Date d'ouverture: 13 juin. Aucun traitement demandé. Personne à contacter: M^{me} Johanna Sudan.

Moléson. – Lignée: B20 × 13. Provenance: Johanna Sudan. Date d'ouverture: 15 juin. Le traitement varroa avec un produit autorisé est demandé. Un règlement d'utilisation de la station est à disposition.

Petit-Mont. – Lignée: B20 × 4. Provenance: M. Clément. Date d'ouverture: 15 juin. Divers renseignements seront publiés dans le journal. Personne à contacter: M. Lima.

5. Testage des nouvelles lignées

Parmi les nouvelles lignées en provenance de Belgique et de Yougoslavie actuellement en évaluation, trois d'entre elles sont dignes d'intérêt. Elles seront progressivement améliorées et amenées au niveau de nos anciennes lignées. Il est cependant important d'éviter toute précipitation et de garder comme objectif une qualité irréprochable du matériel mis à disposition des stations de fécondation.

6. Administration et divers

M. Métrailler donne lecture du compte cagnotte. Il est accepté à l'unanimité. Pour 1992, 45 cotisations sont encaissées.

La commission d'élevage fête cette année ses 30 ans d'existence. Cet événement concorde avec les 25 ans de la station de Bonatchiesse.

Sur proposition du président, l'assemblée décide d'organiser une journée de fête qui se déroulera à la cabane du Brunet, sur Fionnay, le samedi 25 juillet. L'organisation de cette journée est confiée au groupe valaisan. Des informations seront communiquées aux intéressés en temps utile.

La parole est donnée à M. Robert Bovet qui retrace avec beaucoup d'humour les 30 ans d'existence de la CE.

Le président de la SAR apporte ses salutations et son encouragement à la sélection.

L'ordre du jour étant épuisé, le président Métrailler remercie les orateurs du jour, souhaite une bonne saison apicole à tous les participants et lève la séance à 17 h.

Le président : F. Métrailler

Le secrétaire : M. Zermatten

Société d'apiculture Pied du Chasseral

79^e assemblée générale ordinaire, le 3 avril 1992

L'assemblée ouverte à 20 h 30 se déroule selon l'ordre du jour adressé.

Le président H. Wenger prie d'excuser l'absence de MM. Dennler, Caspard, Ramseier, Tschumi.

Vingt membres sont présents.

Romain Douard est nommé scrutateur.

Deux membres sont démissionnaires : Samuel Hänni, Stéphane Gosteli.

Entre dans la société : Alfred Dennler, d'Evilard.

En préliminaire, le caissier Roland Kaufmann déclare qu'il quittera son poste en fin d'année. Avis aux amateurs.

Les comptes sont toujours très bien tenus et si le caissier a, comme tout caissier, des inquiétudes, c'est un signe que tout va bien. Sur recommandation des vérificateurs, les comptes sont acceptés et le caissier remercié pour son excellent travail.

Le président souhaite que 1992 soit l'équivalent de 1991. Il remercie R. Kaufmann, qui organisa la visite de la Brunette. Il rappelle que la varroatose n'est pas une maladie, mais une parasitose.

La cotisation de 50 francs est inchangée. Nous sommes rendus attentifs que la cotisation versée à la SAR sera de 5 francs supérieure. Le retard dans le paiement des cotisations cause bien des problèmes, sans parler des frais des envois de rappels.

Nous décidons que les cotisations devront être acquittées le 31 octobre. Eventuel rappel mi-novembre. Les cotisations doivent être enregistrées à la SAR le 31 décembre au plus tard si l'on veut recevoir le journal l'an suivant.

Selon l'inspecteur Lehmann, 1991 semble avoir été stable sanitaire. Le ban est levé dans le vallon de St-Imier.

Des cas de résistance à l'Apistan auraient été observés ; il recommande donc la médecine douce. Il met en garde contre l'achat de nucléis dont on ne peut être sûr de la provenance territoriale, et si tout déplacement de colonies est soumis à autorisation et contrôle, leur importation est soumise à une législation particulière qu'il indiquera sur demande.

A ce jour des apiculteurs n'ont pas encore respecté le délai fixé pour le retour des mèches Apistan (31.10.91). A faire sans tarder davantage. Pour 25 ans de sociétariat SAR, Adolphe Abühl est honoré. Le réviseur Werner Burri remet sa charge. Il est remercié. Robert Kaiser le remplace et

fonctionnera avec Martin Grosjean. Romain Douard sera leur suppléant.

L'élaboration des nouveaux statuts est bien avancée. Notre vice-président, J.-D. Charrière, tout frais diplômé ingénieur agronome, est employé au département apicole du Liebefeld. En automne, une course aura pour but Winikon, avec la visite d'un établissement fabriquant ruches et ruchers. F. Sandmeier prendra les contacts nécessaires.

Le secrétaire.

Société d'apiculture des Montagnes neuchâteloises

Procès-verbal de l'assemblée générale de printemps du vendredi 27 mars 1992

Le président Michael Simoni ouvre l'assemblée et salue les 35 membres présents. Les membres suivants se sont excusés: A. Boegli, P. Jörg, J. Bichet, G. Lechenne, P.-A. Fallet, R. Jaccard, P. Porret, J. Loichat, M. Mathey-Doret, M. Jeanrenaud.

Le point 10 de l'ordre du jour est annulé en raison de l'absence de M. Lechenne.

Une minute de silence est observée afin d'honorer la mémoire des membres disparus.

Le PV de la dernière assemblée est lu par P. Paratte en raison de l'absence de P. Jörg; il est accepté par l'assemblée.

MM. A. Buri et S. Robert sont nommés scrutateurs.

L'inspecteur cantonal P. Paratte présente le rapport annuel de l'Inspectorat cantonal des ruchers pour l'exercice 1991. Ce rapport fait état d'une forte diminution des ruches, en moyenne 23% pour l'ensemble du canton. Dans le cercle N° 2, Boudry, l'inspecteur de cercle Paul Castella sera remplacé par M. Frédy Zuber; dans le cercle 6 La Chaux-de-Fonds, M. Siegfried Blanc est remplacé par M. Claude Pittet. MM. Castella et Blanc sont remerciés pour le travail accompli.

Le rapport du moniteur-éleveur F. Monjon fait état de l'excellent travail des éle-

veurs de la société; 196 ruchettes ont été montées à Vermeiliez; la fécondation a été de 86%. Le moniteur remercie les personnes qui ont mis leur rucher à disposition pour les cours d'élevage.

René Mangold nous présente le rapport de la FC qui s'est tenu le 14 février 1992 à Môtiers. Le président de la FC, M. A. Desaulles, a relevé la bonne organisation de la Journée cantonale à La Béroche. Il n'y aura pas d'augmentation des cotisations cette année. Le délégué cantonal au concours des ruchers est M. Frédy Zuber. Le responsable cantonal de l'élevage, M. Paul Castella, est remplacé par M. Claude Bourquin.

M^{me} Vermot présente le rapport de la SAR. La modification des statuts concernant la diminution des délégués est rejetée. Il y aura 10 bulletins cette année. M. W. Schneeberg remplacera M. F. Zuber au poste de membre du jury pour les concours de ruchers.

La SAR compte 4465 membres, ce qui représente une diminution de 99 par rapport à l'année précédente. Au comité, M. Boo, secrétaire, sera remplacé par M. Bovy. M. W. Spiess souhaite que les Romands visitent le centre d'apiculture à Alterswil, près de Lucerne.

Activités de notre société:

- Le 9 mai notre souper annuel aura lieu au Crêt-du-Loche; A. Buri enverra les convocations.
- S. Blanc s'occupera de l'organisation de la course annuelle.
- La torrée aura lieu chez A. Buri.
- Notre société participera à VAL les 13, 14 et 15 novembre 1992.
- Le 16 mai, visite du rucher de Sylvain Robert, aux Frêtes.
- Le 13 juin, visite du rucher de Willy Sammt, aux Bulles.

Pour la commission de révision des statuts, le président demande des inscriptions. R. Mangold et P.-A. Fallet se sont inscrits à ce jour.

Divers: J.-B. von Allmen demande s'il est possible d'importer des reines Buckfast. P. Paratte répond que pour l'instant ce n'est pas conseillé et F. Mojon dit que ces abeilles ne sont pas forcément bien adaptées à nos régions. M. Fahrni dit que les apiculteurs vaudois ont fait de très mauvaises expériences en amenant la loque avec des abeilles venant de l'étranger. Une grande prudence est de rigueur.

R. Mangold offre des gants à 17 francs au lieu de 31 francs. M. Gloor donne gratuitement de la toile de jute pour faire des coussins nourrisseurs. L'exposition d'apiculture au Musée paysan aura lieu de mai 1992 à février 1993.

Il a été trouvé des chutes d'un film sur l'apiculture qui a été tourné en 1931 par M. Charles-Émile Perret; son fils nous en

parle et il est prévu d'en faire une reconstitution.

Le président demande s'il est toujours nécessaire de faire deux assemblées générales par an. S. Robert et M. Fahrni sont d'avis qu'il faut maintenir les deux assemblées.

Bourse apicole: J.-B. von Allmen donne un extracteur ancien, M^{lle} Bippus et M. Guerne cherchent des abeilles.

La parole n'étant plus demandée, le président lève la séance à 22 h 15; il nous présente encore deux films sur le miellat et la vie des abeilles. Ces deux films sont très appréciés par toutes les personnes présentes.

Le remplaçant du secrétaire:
P. Paratte

À VENDRE

NUCLÉIS + RUCHES

Nucléis de notre production avec reine issue de sélection Bukfast, sur 5 cadres, **Fr. 200.-**.

Ruches neuves Dadant, 10 cadres, prêtes à la récolte, avec hausse, **Fr. 600.-**.

**J.-P. Dépraz, Le Bourguin,
1306 Daillens
Tél. (021) 861 11 26**

Pour raisons de santé,
ruches DB avec plateaux varroas, état de neuf, ruchettes 6 cadres, ruchettes de fécondation, cadres de hausse bâtis.

**Cl. Pellaton, 1175 Lavigny,
tél. (021) 808 58 63,
heures des repas.**

A vendre, pour raison d'âge,

un rucher

10 colonies prêtes pour la récolte + 20 ruches D.B. avec cadres, un extracteur radial comportant 16 cadres avec moteur électrique, une pépinière à 4 ruchettes à 6 cadres et du matériel apicole. Prix à convenir.

Tél. 027/83 12 52.

Extracteur universel

inox, pour 8 cadres de hausse ou 4 grands cadres.

**P. Vaudan, 1947 Le Martinet,
tél. 026/36 16 75.**